

Rue Lamartine

Travaux de création d'un branchement AEP sur trottoir et chaussée rue Lamartine

Début des travaux

07/01/2025

Fin des travaux

08/01/2025

Rue Lamartine :

- Circulation interdite ;
- Stationnement interdit du n°14 au n°16 et du n°15 au n°17 ;
- Travaux sur trottoir et chaussée ;
- Aménagement d'un cheminement pour les piétons de part et d'autre du chantier.

La rue Larmatine devenue temporairement une impasse depuis la rue de l'Égalité jusqu'au n°14 sera autorisée à être circuler en double sens.

La rue Larmatine devenue temporairement une impasse depuis le n°18 jusqu'au la place Roger-Salengro sera autorisée à être circuler en double sens.